

VILLE DE BOUILLON

**Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 29.08.2013**

Présents : MM & Mme Defat A, Bourgmestre-Président  
Arnould P, Poncelet J , Denis G et Houthoofdt A, Echevins,  
Joris, Présidente CPAS  
Dachy F, Lemmens V, Albert A, Maqua J, Adam D, Georges N, Coppe D,  
Pochet A, De Wachter P, Conseillers,  
Pérignon B, Secrétaire ff.

Absents et excusés : MM Istace F, conseiller communal  
Mathieu, Secrétaire communal

Absent : M Gobert A, conseiller communal.

Il est 20 H. Le Président ouvre la séance.

Administration

1. P.V. du 24.06.2013.

Mme Maqua confirme sa présence et M.Albert son absence. M.Dachy rappelle le fait d’obtenir des explications sur la somme mise en NV – ce point sera abordé en huis-clos.

A l’unanimité, vote ce PV.

Comptabilité

*M.Collard, Receveur, entre en séance.*

*M.Gobert, conseiller communal, entre en séance.*

2. Compte 2012 du CPAS.

A l’unanimité, approuve ce compte (Mme Joris ne prend pas part au vote) dont le résultat est le suivant :

***service ordinaire :***

Droits constatés	4.804.649,86 €
Non valeurs	---
Droits constatés nets	4.804.649,86 €
Engagements	4.543.088,85 €
Imputations	4.528.774,78 €
Résultat budgétaire	261.561,01 €
Résultat comptable	275.875,08 €

***service extraordinaire :***

Droits constatés	59.181,38 €
Non valeurs	---
Droits constatés nets	59.181,38 €
Engagements	45.323,90 €
Imputations	33.844,63 €
Résultat budgétaire	13.857,48 €
Résultat comptable	25.336,75 €

### 3. Compte Communal 2012.

Par 9 oui et 7 abstentions (Mmes Maqua, Georges, Lemmens, MM Gobert, Dachy, Albert, Adam), approuve ce compte dont le résultat est le suivant :

Compte budgétaire	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés	14.254.045,61 €	5.897.036,88 €
Non valeurs	77.884,46 €	---
Droits constatés nets	14.176.161,15 €	5.897.036,88 €
Engagements	12.491.627,38 €	7.401.684,40 €
Imputations	11.793.611,03 €	4.511.950,87 €
Résultat budgétaire	1.684.533,77 €	- 1.504.647,52 €
Résultat comptable	2.382.550,12 €	1.385.086,01 €

Bilan	Actif	Passif
91.432.510,00 €	91.432.510,00 €	91.432.510,00 €

Compte de résultats	Charges	Produits	Résultat
Résultat courant	10.203.180,29 €	11.410.751,03 €	1.207.570,74 €
Résultat d'exploitation	12.759.837,11 €	13.049.399,44 €	289.562,33 €
Résultat exceptionnel	2.080.460,49 €	3.016.914,54 €	936.454,05 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>14.840.297,60 €</b>	<b>16.066.313,98 €</b>	<b>1.226.016,38 €</b>

### 4. Budget communal 2013 : MB n° 1, services ordinaire & extraordinaire.

Par 9 oui et 7 abstentions (Mmes Maqua, Georges, Lemmens, MM Gobert, Dachy, Albert, Adam), approuve cette M.B. n° 1 services ordinaire et extraordinaire comme suit :

	Ordinaire	Extraordinaire
Recettes	13.217.056,51 €	10.357.231,18 €
Dépenses	12.156.958,12 €	10.320.455,94 €
<b>Boni</b>	<b>1.060.098,39 €</b>	<b>36.775,24 €</b>

5. Emprunts : répétition : approbation.

A l'unanimité, décide de traiter le marché relatif aux dépenses extraordinaires de l'exercice 2013 par procédure négociée sans publicité .

6. Plan Comptable de l'eau : approbation.

Par 9 oui et 7 abstentions (Mmes Maqua, Georges, Lemmens, MM Gobert, Dachy, Albert, Adam), approuve ce plan. M.Gobert souhaiterait un tableau de consommation/section et l'assemblée soulève le problème de la différence conséquente entre la quantité d'eau distribuée et celle facturée.

7. Garantie d'emprunt et caution solidaire envers Belfius Banque tant en capital qu'en intérêts, commissions et frais de l'emprunt de 12 500,00€ contracté par le F.C. Corbion : approbation.

Par 10 oui et 6 abstentions (Mmes Maqua, Georges, Lemmens, MM Gobert, Dachy, Adam), approuve cette garantie d'emprunt.

8. Subside Extraordinaire de 150 000€ au CCLB pour la restauration de la Maison de la Poulie : liquidation.

Par 9 oui et 7 non (Mmes Maqua, Georges, Lemmens, MM Gobert, Dachy, Albert, Adam), vote ce subside.

Point ajouté en urgence :

8bis Convention relative à l'octroi d'un prêt CRAC financement alternatif d'investissements type « bâtiments » - programme triennal transitoire - Travaux de réfection de voirie et d'égouttage à Ucimont.

A l'unanimité, accepte ce point en urgence.

A l'unanimité, vote cette convention.

*M.Collard, Receveur, quitte la séance.*

CPAS/Personnel

9. Délibérations du CPAS du 01.08.13 relatives aux modifications statutaires concernant le congé parental, l'interruption de carrière et la maladie grave d'un membre de la famille.

10. Modification du Statut du Personnel Communal concernant le congé parental, l'interruption de carrière et la maladie grave d'un membre de la famille suite à la concertation Commune-CPAS du 10.07.13 : approbation.

Les points 9 et 10 font l'objet d'un seul vote. A l'unanimité, vote ces modifications.

Fabriques d'Eglise

11. Avis sur le compte 2012 des F.E. de Dohan & Mogimont.

12. Avis sur le budget 2014 de la F.E. de Curfoz-Sensenruth.

Les points 11 et 12 font l'objet d'un seul vote. A l'unanimité, émet un avis favorable sur ces comptes et budget comme suit :

• Compte 2012 Dohan	boni :	5.883,69 €
• Compte 2012 Mogimont	boni :	23.788,33 €
• Budget 2014 Sensenruth	int.communale	---

### Eaux et Forêts

13. Coupes Ordinaires de bois de l'exercice 2014 - Art. 47 du Code Forestier - conditions particulières des ventes de bois d'automne 2013-printemps 2014 et états de martelage : ratification.

---

A l'unanimité, ratifie ces conditions.

14. CSC pour la vente du bois de chauffage : clause de réservation de la vente aux Bouillonnais.

Par 10 oui et 6 abstentions (Mmes Maqua, Georges, Lemmens, MM Gobert, Dachy, Adam), vote ce CSC.

### Population

15. Adaptation du rapport d'enquête relatif aux changements de résidence : approbation.

A l'unanimité, approuve cette adaptation.

16. Convention entre l'Etat belge et la Ville de Bouillon relative à la délivrance de titres de séjour biométriques aux Ressortissants de Pays Tiers et de passeports biométriques aux Citoyens Belges : approbation.

---

A l'unanimité, approuve cette convention.

### Associations-intercommunales

17. A.D.M.R. : convention entre la Ville et l'Asbl A.D.M.R concernant le service des Gardes à Domicile : approbation & convention entre la Ville et l'Asbl A.D.M.R concernant le service des Aides Familiales : révision.

---

A l'unanimité, approuve ces conventions avec les remarques suivantes :

- Aides familiales : 0,40 €/H, avec ristourne du boni, sur base de la convention 2012 et présentation des comptes en juin 2014
- Gardes à domicile : 2,73 €/H, avec négociation sur le mali et présentation des comptes en juin 2014.

### Conventions

18. Convention entre la Ville de Bouillon et l'asbl « Sports & Santé » dans le cadre de l'opération « Je cours pour ma Forme » : approbation.

---

A l'unanimité, approuve cette convention.

### Aliénations

19. Cession pour l'euro symbolique de la Salle St-Jean-Baptiste à Corbion par l'Asbl « Association des Œuvres Paroissiales du Doyenné de Bouillon » à la Ville de Bouillon – dossier hors PCDR : approbation.

---

Par 9 oui et 7 non (Mmes Maqua, Georges, Lemmens, MM Gobert, Dachy, Albert, Adam), approuve cette cession.

### S.R.I.- P.I.T.

20. SRI : acquisition de 20 « pager Swissphone » pour un montant de 7.922,60€ TVAC : approbation de la dépense.

---

A l'unanimité, approuve cette dépense.

21. SRI : acquisition d'options supplémentaires sur le véhicule de signalisation compact pour un montant de 4.564,12€ : approbation de la dépense.

---

A l'unanimité, approuve cette dépense.

22. SRI : acquisition d'une lessiveuse professionnelle pour un montant de 5.728,99€ TVAC : approbation de la dépense.

---

A l'unanimité, approuve cette dépense.

23. SRI : réparation du véhicule de désincarcération pour un montant de 8.425,07€ TVAC : approbation de la dépense.

---

A l'unanimité, approuve cette dépense.

24. P.I.T. : travaux d'aménagement d'un P.I.T. dans l'arsenal du SRI – Bouillon : approbation.

A l'unanimité, approuve le CSC pour un montant estimatif de 109.979,50 € HTVA.

25. SRI – appel pour le recrutement de sapeurs-pompiers ambulanciers volontaires – conditions & constitution du Jury : approbation.

---

A l'unanimité, approuve cet appel à candidatures, fixe les conditions de recrutement et constitue le jury.

26. SRI : acquisition d'un cric de fosse pour un montant de 5 432,90€ TVAC : approbation.

A l'unanimité, approuve cette dépense.

27. SRI : acquisition de 2 radios portatives ATEX pour un montant de 989,18 € : approbation de la dépense.

---

A l'unanimité, approuve cette dépense.

## Règlements

### 28. Vade-Mecum Communal pour l'organisation d'évènements : approbation.

A l'unanimité, approuve ce vade mecum.

## Travaux

### 29. Travaux de démolition partielle de l'ancienne Maison Communale d'Ucimont pour un devis estimatif de 63 550,00€ HTVA : approbation.

Par 14 oui et 2 non (MM Gobert et Adam), approuve ce CSC au montant estimatif de 63.550 € HTVA.

### 30. PIC : Droits de Tirage 2013-2016 : Note du 11.07.13 de la SPRL Lacasse-Monfort portant la fiche voirie-égouttage pour le lot 2 du Village d'Ucimont pour un total de 1 257 942,00€ TVAC + note du 17.07.13 de Serge Blond reprenant les autres fiches voiries du PIC – Rue du Lion d'Or, Rue du Moulin, Rue de la Croix de Poupehan, Rue de la Pelle, Rue du Zaunois & Rue du Belvédère, Boulevard Heynen - pour un total global de 1 545 380,85€ : approbation des fiches et demande de subsides au SPW : ratification.

A l'unanimité, ratifie le plan d'investissement communal pour les années 2013-2016 et sollicite les subventions auprès du SPW-DG01.

## P.A.S.H.

### 31. Etude de faisabilité relative à la modification du régime d'assainissement des Villages d'Ucimont & Botassart : désignation de l'AIVE comme prestataire de service : ratification.

A l'unanimité, ratifie cette désignation.

## S.A.R.

### 32. Convention relative à la subvention octroyée à la Ville de Bouillon pour le réaménagement du site SAR/BLN70 dit « Garage Lefèvre » à Bouillon : ratification.

A l'unanimité, ratifie l'approbation de cette convention.

### 33. Convention relative à l'octroi d'un prêt à long terme de 360.000 € pour investissement conclu dans le cadre du Plan « SOWIFINAL II » relatif aux travaux de réaménagement du site SAR/BLN dit « Garage Lefèvre » à Bouillon repris au Plan Marshall II Vert.

A l'unanimité, vote cette convention.

### 34. Point déposé par M.D.Coppe en vertu de l'art.1122-24 du CDLD au sujet du règlement de la COPALOC – mise à jour liste des membres et critères de classement des temporaires.

A l'unanimité, met à jour ce règlement au niveau de la liste de ces membres et des critères de classement des temporaires.

### 35. Intervention de M.Albert

Où en est la maison médicale ? Le Bourgmestre répond que le dossier est à l'étude avec la commune

de Paliseul (phase de réflexion). Le Bourgmestre confirme que l'entité a besoin de médecins généralistes.

36. Intervention de M.Dachy

Quid des travaux aux murs de l'église de Bouillon ? Le Bourgmestre répond que ce dossier relève de la F.E.

Il est 22 H 40. Le Président lève la séance.  
Approuvé en séance du 1<sup>er</sup> octobre 2013.

Par le Conseil :  
Le Secrétaire Communal,

le Bourgmestre,